

Sortie de crise chez Amazon France Logistique

16 mai 2020



SORTIE DE CRISE CHEZ AMAZON FRANCE LOGISTIQUE !!!

En opposition avec la Direction d'Amazon sur le sujet des conditions de sécurité liées aux Covid-19, depuis bientôt 3 mois, les Organisations Syndicales, parties au litige, ont finies par trouver un accord avec la direction d'Amazon afin de permettre une reprise en sécurité de l'activité.

Parmi les mesures négociées par **CGT / SUD / CFDT**:

- Reprise progressive de l'activité **sur volontariat** entre le 18 mai et le 02 juin, en 2 vagues:
- Une première vague de 50% maximum de l'effectif entre le 18 et le 25 mai (**volontariat total**), les non volontaires verront leur rémunération maintenue à 100% (Salaires + majoration nuit et weekend)
- Une deuxième vague de 80% de l'effectif entre le 26 mai et le 02 juin (**volontariat avec seuil minimum de présent à 50%**), les non volontaires verront leur rémunération maintenue à 100% (Salaires + majoration nuit et weekend)
- Puis une reprise à 100% de l'effectif à partir du 03 juin.
- Le principe d'une **revalorisation salariale de 20heures travaillées** pour les personnes présentes jusqu'au 31 mai 2020
- La réduction des horaires de shift de **15 min payées** en fin de matinée et début d'après-midi entre le 26 mai et le 10 juin.
- Le principe du recours à une expertise afin d'appuyer les CSE dans leurs analyses, en vue d'une consultation sur les conditions de reprise de l'activité (dont les détails seraient négociés ultérieurement)
- Les modalités précises de recours au volontariat entre le 17 mai et le 02 juin (ordre de priorité, comment "remplacer" les absents, quels publics visés) sont précisées en commentaires sur les réseaux sociaux des organisations syndicales parties au litige (CFDT/CGT/SUD).

Communiqué unitaire



SORTIE DE CRISE CHEZ AMAZON FRANCE LOGISTIQUE !!!

En opposition avec la Direction d'Amazon sur le sujet des conditions de sécurité liées aux Covid-19, depuis bientôt 3 mois, les Organisations Syndicales, parties au litige, ont finies par trouver un accord avec la direction d'Amazon afin de permettre une reprise en sécurité de l'activité.

Parmi les mesures négociées par CGT / SUD / CFDT:

- Reprise progressive de l'activité **sur volontariat** entre le 18 mai et le 02 juin, en 2 vagues:
- Une première vague de 50% maximum de l'effectif entre le 18 et le 25 mai (**volontariat total**), les non volontaires verront leur rémunération maintenue à 100% (Salaire + majoration nuit et weekend)
- Une deuxième vague de 80% de l'effectif entre le 26 mai et le 02 juin (**volontariat avec seuil minimum de présent à 50%**), les non volontaires verront leur rémunération maintenue à 100% (Salaire + majoration nuit et weekend)
- Puis une reprise à 100% de l'effectif à partir du 03 juin.
- Le principe d'une **revalorisation salariale de 2€/heure travaillées** pour les personnes présentes jusqu'au 31 mai 2020
- La réduction des horaires de shift de **15 min payées** en fin de matinée et début d'après-midi entre le 26 mai et le 10 juin.
- Le principe du recours à une expertise afin d'appuyer les CSE dans leurs analyses, en vue d'une consultation sur les conditions de reprise de l'activité (dont les délais seraient négociés ultérieurement)
- Les modalités précises de recours au volontariat entre le 17 mai et le 02 juin (ordre de priorité, comment "remplacer" les absents, quels publics visés) sont précisées en commentaires sur les réseaux sociaux des organisations syndicales parties au litige (CFDT/CGT/SUD).

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Sortie-de-crise-chez-Amazon-France-Logistique>